

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Sierra NMMA FC-W Catalyst Compatible 10W-30 Motor Oil

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 18-9420CAT-2, 18-9420CAT-4, 18-9420CAT-7

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant.

Utilisations contre-indiquées Tous les autres usages

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Distributeur

Sierra International
1 Sierra Place
Litchfield, IL 62056
Tel: 1-217-324-9487

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Téléphone de l'entreprise 877-663-8396

Téléphone d'urgence de l'entreprise 1-618-542-5431

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

ATTENTION

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux



Aspect Liquide ambré

État physique Liquide visqueux

Odeur Odeur de pétrole douce

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

HNOC (danger non classé autrement)

Autres renseignements

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom courant Fluide lubrifiant à base de pétrole.
Famille chimique Mélange d'hydrocarbures pétroliers.

Nom chimique	CAS-No	Weight %	Secret commercial
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	81.4	*
Zinc O,O',O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl) bis(phosphorodithioate)	2215-35-2	0.53-1.05	*
Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl with nonene (branched)	36878-20-3	0.53-1.05	*

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Carbon dioxide (CO₂). Produit chimique. Mousse. L'eau peut être utilisée pour garder les matériaux environnants au frais.

Grands feux	Contactez le personnel d'urgence.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Matière combustible.

Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Carbon dioxide (CO ₂).
---	---

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Protection individuelle Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Produits incompatibles Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	IDLH: 2500 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Eye/face Protection Lunettes de sécurité. Lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps Vêtement à manches longues. Gants de protection.
Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide visqueux	Odeur	Odeur de pétrole douce
Aspect	Liquide ambré	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	ambre		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Melting point/freezing point	Aucun renseignement disponible	
Boiling Point/Range	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 93.3 °C / > 200 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	0.86-0.88	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	70-80 @ 40C mm ² /s	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres renseignements

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible
VOC Content Aucun renseignement disponible

Densité Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Aucune donnée disponible

Inhalation L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire.

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ingestion NE PAS goûter ou ingérer.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	> 15 g/kg (Rat) > 24 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	= 2062 ppm (Rat) 4 h
Zinc O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl) bis(phosphorodithioate) 2215-35-2	2000 - 5000 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	-
Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl with nonene (branched) 36878-20-3	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules Aucun renseignement disponible.

germinales
Cancérogénicité

Les huiles minérales sont connues pour causer le cancer en raison de composants cancérogènes (p. ex., le benzène). L'huile minérale présente dans ce produit est hautement raffinée et ne devrait pas être considérée comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	-	Group 1	Known	X

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Sans objet.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Zinc O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl) bis(phosphorodithioate) 2215-35-2	1.0 - 5.0: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	25 - 50: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static	4.0 - 6.0: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl with nonene (branched) 36878-20-3	-	1000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static	14 - 28: 96 h Mysidopsis bahia mg/L LC50

Persistence et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Waste Disposal Method L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	N'est pas conforme à (aux)
LIS/LES	N'est pas conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
IECSC	N'est pas conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	N'est pas conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

U.S. Federal Regulations

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

U.S. State Regulations

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	X	-	X
Zinc O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl) bis(phosphorodithioate) 2215-35-2	X	-	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'enregistrement du pesticide à l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santé 1 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -
HMIS Risques pour la santé 1 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Date d'émission 06-07-2016
 Date de révision 21-08-2018
 Note de révision
 Sections de la FS mises à jour 3 4 5 6 7 8 9 11 13 15 16

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité